

# ACTION URGENTE

## CHILI. LE LEADER SPIRITUEL MAPUCHE MET UN TERME À SA GRÈVE DE LA FAIM

Le 18 août 2020, le *machi* Celestino Córdova Tránsito, leader spirituel du peuple mapuche au Chili, a décidé de mettre fin à sa grève de la faim après avoir conclu un accord avec le gouvernement qui prend acte de plusieurs de ses demandes initiales.

**Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

Le 4 mai 2020, le *machi* Celestino Córdova Tránsito et huit prisonniers mapuches ont entamé une grève de la faim à Temuco, ville de la région d'Araucanía, dans le sud du Chili. Au cours des semaines qui ont suivi, 17 autres détenus mapuches se sont joints à cette grève de la faim.

Les 26 prisonniers en grève de la faim, y compris le *machi*, demandaient que soit appliquée la Convention 169 de l'OIT, afin qu'ils puissent purger leur peine ou passer leur détention provisoire sur leurs terres et non dans une prison. Le *machi* Celestino Córdova a spécifiquement demandé le respect de ses droits en tant que chef spirituel du peuple mapuche, fonction qui l'oblige à être proche physiquement de sa terre et d'un site sacré qui représente le lien entre le monde terrestre et le monde spirituel.

La semaine dernière, le *machi* Celestino Córdova et son porte-parole ont repris le dialogue avec des représentants du ministère de la Justice et des droits humains. Ce dialogue a été soutenu en qualité d'observateurs par l'Institut national des droits humains, l'Association médicale du Chili (*Colegio Médico*) et des représentants du Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU.

Le 18 août, le *machi* Celestino Córdova a conclu un accord avec le gouvernement. Dans le cadre de cet accord, il recevra un traitement pertinent d'un point de vue culturel jusqu'à ce qu'il soit pleinement rétabli, aura la permission de se rendre sur ses terres pendant 30 heures pour réaliser des cérémonies et pourra purger sa peine dans un « Centre pour l'éducation et le travail », ce qui signifie qu'il pourrait être proche de la campagne et non dans une prison en ville. En outre, certains points de l'accord bénéficieront à tous les grévistes de la faim : tous ceux qui sont reconnus coupables pourront demander à purger leur peine dans des centres analogues, les détentions provisoires des personnes qui n'ont pas été déclarées coupables seront examinées et aucun prisonnier en grève de la faim ne sera soumis à des mesures disciplinaires au motif qu'il observe une telle grève. Une fois l'accord signé, le *machi* Celestino Córdova a commencé à s'alimenter progressivement.

Les médias enquêtant sur ce sujet ont mentionné l'appel au dialogue lancé par Amnesty comme l'un des éléments pertinents ayant permis de faire pression sur le gouvernement pour nouer un dialogue constructif et conclure un accord.

Les autres prisonniers mapuches poursuivent leur grève de la faim et nous continuons de surveiller la situation au cas où une autre action serait requise dans ces affaires.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : le *machi* Celestino Córdova Tránsito (il)**

**CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 127/20**

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr22/2870/2020/fr/>**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

